

# CONSEIL MUNICIPAL DU 06 SEPTEMBRE 2022

En session ordinaire

## NOTE DE SYNTHÈSE

### Présents :

Mme Mathilde CHABLE      Mr Gérard DURIVEAU  
Mme Annabelle PATURAL      Mr Loïc GIBEAUD  
Mme Noémie SABOURIN      Mr Stéphane GUILLON  
Mme Jocelyne TRANGER      Mr Jean-Maurice ZADIKIAN

### Absents excusés :

Mme Stéphanie GIRAUD  
Mme Isabelle LAGARDÈRE  
Mme Kelly TARDÉ  
Mr Dominique COTTIER  
Mr Jacky LARDY

**\* Désignation d'un secrétaire de séance :** Mme Mathilde CHABLE a été nommée secrétaire de séance.

**\* Approbation du compte rendu de la réunion du 20 juillet 2022 :** Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **1 - Délibération portant autorisation de signature de la Convention SYDEV n°2022.ECL.0451 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération d'éclairage :**

Mr le Maire fait part de la convention n°2022.ECL.0451 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération d'éclairage (ajout d'un PL rue du Paradis).

Les montants de travaux et de participation se décomposent de la manière suivante :

Nature des travaux	Montant prévisionnel HT	Montant prévisionnel TTC	Base participation	Taux participation	Montant de la participation
Eclairage public	2 747.00 €	3 296.00 €	2 747.00 €	70.00 %	1 923.00 €
<b>TOTAL PARTICIPATION</b>					<b>1 923.00 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

**-AUTORISE** Mr Le Maire à signer la convention n° 2022.ECL.0451

**-AUTORISE** Mr Le Maire à verser la participation communale de 1 923 € au SYDEV

### **2 – Préparation de la convention transport scolaire 2022-2025 :**

Mr le Maire fait part du courrier de la Colline des Frettis relatif à l'organisation du transport scolaire avec quelques nouvelles propositions pour établir la convention 2022-2025.

Il demande au conseil de débattre sur ces nouvelles propositions.

Le conseil émet quelques réserves sur certains points notamment l'augmentation significative du tarif.

Un courrier de réponse sera envoyé à l'association.

### 3 – Proposition de création d'un « Passeport du Civisme » :

Mr le Maire fait part du mail de l'enseignante Mathilde RAISON concernant le Passeport du Civisme qui pourrait être mis en place pour les élèves de CM de l'école de Bouillé-Courdault :

« L'association du Passeport du Civisme propose depuis quelques années déjà à ses communes adhérentes d'éditer un livret dénommé "Passeport du civisme" afin de sensibiliser et de faire participer les jeunes à différentes actions citoyennes. Conçu comme un guide ludique et pédagogique, ce « Passeport » propose aux élèves de CM de réaliser un parcours civique ponctué d'actions individuelles et collectives. Tout au long de leur parcours, les jeunes sont accompagnés d'ambassadeurs du civisme, force-vive locales, qui valident chaque action. Ces actions peuvent s'articuler autour de différentes thématiques :

- connaître son pays
- découvrir son patrimoine
- le devoir de mémoire
- se protéger et protéger les autres
- préserver son environnement
- prendre soin de ses aînés
- les valeurs de la République
- savoir donner.

En fin d'année un diplôme vient récompenser la réalisation de leur parcours.

Ce dispositif me semblant particulièrement intéressant, je me permets de vous solliciter afin de savoir si celui-ci pourrait être envisageable pour nos élèves de CM1-CM2. Le contenu pourrait être co-construit entre les membres de la commission école et moi-même.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

**-ACCEPTE** la mise en place du « Passeport du Civisme » pour les élèves de CM1-CM2 de l'école François Truhaut.

### 4 – Location des terrains communaux :

Mr le Maire indique que l'agriculteur Mr Yvon CHAUVET locataire des terrains communaux (ZL 10 et ZN 109 pour une contenance totale de 1ha 78a 12ca), prend sa retraite en fin d'année 2022.

A ce jour plusieurs personnes souhaitent exploiter ces terres à la suite de Mr CHAUVET.

Le choix se fera en fonction de la décision de la Commission Départementale d'Orientation Agricole.

Le Maire invite les personnes désireuses d'exploiter ces parcelles à venir se faire connaître à la mairie.

### 5 – Questions diverses :

*\*Proposition de fresque sous le préau de l'école en lien avec le Parc du Marais Poitevin et l'artiste Alain Simonnet :*

Le conseil municipal donne son accord sous réserve du montant des travaux.

*\*Commission jeunesse :*

Réunion le 19 septembre 2022 à 18h30

*\*Salle polyvalente :*

La reprise des travaux aura lieu 2<sup>ème</sup> quinzaine d'octobre.

La secrétaire

Mathilde CHABLE

Le Maire

Stéphane GUILLOIN